

Infomail 2 – Août 2011

Depuis la mise en service de notre nouveau site Internet fin mars, pas mal de choses se sont passées au sein d'INTERPRET. Vous pouvez découvrir, dans cet infomail, les activités qui ont eu lieu dernièrement et d'autres, encore en cours actuellement.

Assemblée générale

Le 24 juin a eu lieu, à Berne, l'Assemblée générale de l'association. La partie formelle, statutaire, a confirmé que les commissions actuelles (comité, comité de direction) ainsi que les fonctions réparties entre l'office de Qualification et le Centre de compétence depuis la reprise des activités, fonctionnent bien.

Quelques changements sont à signaler au sein des membres du comité : M. Hassan Fawaz et Mme Manuela Schneider se sont retirés et leur départ a été salué par de vifs remerciements. Mme Josiane Aubert a été élue présidente et Mme Barbara Ackermann vice-présidente.

[Procès-verbal de l'Assemblée générale](#)

Interprètes communautaires professionnel(le)s d'excellence

Au terme de l'Assemblée générale, 13 nouveaux interprètes communautaires se sont vus décerner le brevet fédéral, ce qui monte à plus de 50 les personnes qui, depuis seulement 2009, ont obtenu un titre de formation professionnelle supérieure.

[Lire le communiqué de presse \(en allemand\)](#)



Quatre parmi les nouveaux titulaires du brevet fédéral exercent leur activité en Suisse romande: Decci Florez (VS), Ana Suzelia Simoés Coelho (VD), Delchah Sindi Sliman (VS) et Angelika Zorigt (VD).

Les neuf autres titulaires du brevet fédéral travaillent en Suisse alémanique. Il s'agit de : Francesco Cosentino (ZH), Hassan Fawaz (BE), Atifa Kern-Husseiny (SO), Vera Kunz (LU), Mihane Latifi-Sadiku (BE), Ludmila Laube (AG), Caterina Oresta Räfle-Amato (BE), Mirvete Vllasi (BE) et Silvana Wunderlin-Sabattini (AG).

Les néobrevetés après la cérémonie de remise des brevets à Berne le 24 juin 2011

Exposé : Supervision et réflexion sur sa propre pratique

Matthias Haldimann, étudiant en master interprétariat de conférence à l'Université de Heidelberg, a esquissé, dans son exposé, ce que sont la signification, la forme et le cadre de la supervision et de la réflexion sur sa propre pratique, en lien avec le champ de l'interprétariat communautaire.

Il a comparé la supervision à l'harmonie et à l'entretien d'un violon en soulignant que, de même qu'on ne peut éviter de fausses notes qu'avec un instrument entretenu soigneusement, prendre soin et percevoir son propre état sont, aussi pour des raisons de santé, extrêmement importants. Cependant, la supervision ne constitue pas une thérapie, mais plutôt un processus d'apprentissage qui a pour objectif d'acquérir, de perfectionner ou de conserver ses capacités professionnelles.

Concrètement, Matthias Haldimann a relevé les capacités de prise de recul intérieure et extérieure, devant être élaborées et régulièrement exercées. Voilà pourquoi – et c'est là sa recommandation – des séances de supervision devraient être organisées au moins tous les trois mois.

Interprétariat téléphonique

Les interprètes communautaires ne peuvent pas toujours être immédiatement disponibles. C'est pourquoi un service d'interprétariat téléphonique a été mis sur pied depuis le 1^{er} avril en complément à l'offre d'interprétariat en face-à-face. Ce nouveau service est assuré par le service d'interprétariat Medios de l'organisation AOZ.

Numéro de téléphone du service: 0842 442 442.

Veillez trouver d'autres informations sur l'interprétariat téléphonique [ici](#)



INTERPRET et AOZ Medios apparaissent en commun pour les deux offres d'« interprétariat communautaire » et d'« interprétariat en face-à-face ». Les deux instruments sont à considérer comme des offres complémentaires de l'interprétariat professionnel dans les domaines de la santé, du social et de la formation.

Clarification des rôles et des profils

Lors de la Journée des services d'interprétariat qui s'est déroulée à Berne le 30 mars 2011, les bases d'une clarification des rôles dans le domaine de l'interprétariat communautaire et de la médiation interculturelle, ont été posées. Une fiche d'information sur l'interprétariat communautaire en face-à-face a été entre-temps placée sur le site Internet.

[Download Factsheet \(en allemand\)](#)

De plus, un groupe de travail, qui élabore actuellement un projet d'uniformisation des compétences et de la formation en médiation interculturelle, a été formé lors de cette même journée.

Une journée annuelle commune des institutions de formation et des services d'interprétariat a été agendée au 19 octobre 2011. Le thème principal choisi pour cette édition commune est la définition des différents rôles et profils, ainsi que la présentation et la discussion du projet de standardisation pour la médiation interculturelle.

Nouvelles publications

Le triologue santé

Basé sur la brochure « A mots ouverts », **Le triologue Santé** a été récemment publié. Ce guide présente très concrètement les observations et les conseils pratiques les plus importants pour une collaboration optimale avec les interprètes communautaires. Le triologue Santé s'adresse aux professionnels de la santé.

Des brochures analogues seront publiées dans les prochaines années pour les domaines du social et de la formation.



Commandez la brochure dans notre [shop](#)

Les règles d'or

Sous la responsabilité de la Commission qualité CQ et en collaboration avec AOZ Medios a été conçu un flyer, reportant les sept points fondamentaux pour une fructueuse collaboration avec les interprètes communautaires.

[Download « Les règles d'or »](#) / [Download « chiavi del successo »](#)

Illustrations / cartes postales

Sur mandat d'INTERPRET l'agence de design et de communication bernoise tatort (www.tatort.be) a créé le début d'une ligne de mise en page et d'illustrations. Les sujets actuellement disponibles dans le domaine de la santé permettent l'utilisation de multiples manières. Ils peuvent être commandés sous forme de cartes postales au Centre de compétence à Berne.

Les nouveaux sujets sont disponibles sous : [cartes postales](#)

Pilotage juridique et structurel de l'interprétariat communautaire Discussion d'exemples de projets et d'initiatives couronnés de succès

La version française du rapport de Ruth Calderón-Grossenbacher établi à la fin de 2010 sur mandat d'INTERPRET avec la discussion d'exemples couronnés de succès est désormais disponible dans la version française. L'étude significative mentionne quatre exemples de niveaux possibles de pilotage, comme le projet de loi dans le canton de Berne pour une loi sur l'intégration (pilotage au niveau cantonal) ou les réglementations (guide) des Hôpitaux universitaires de Genève HUG (pilotage au niveau institutionnel).

[Download rapport français / Download Bericht deutsch](#)

Autres actualités

- Le 12 mai a eu lieu la **2e Conférence nationale sur l'intégration des étrangers**, organisée par la **Conférence tripartite sur les agglomérations CTA**. Plus d'informations sous : [Conférence nationale sur l'intégration des étrangers 2011](#)
- La **Commission fédérale de coordination pour les questions familiales COFF** a organisé, le 21 juin, une manifestation sous le titre de « **Prendre le pouls des familles – interactions entre familles et santé** ». Une plus ample documentation (par ex. le résumé de l'exposé du Dr. méd. Jean-Claude Métraux) est à votre disposition sur le lien suivant : [Forum Questions Familiales 2011](#)
- Les **Journées CSIAS de Soleure** sous le titre **Migration et aide sociale** auront lieu les 1 et 2 septembre 2011. Vous trouverez des informations détaillées dans le [programme](#).

Nous accueillerons volontiers dans notre rubrique [Actualités](#) toute signalisation de nouvelles parutions, manifestations, etc. dont vous nous ferez part à l'adresse info@inter-pret.ch

L'infomail paraît trois fois par année. Au cas où vous ne désireriez plus, à l'avenir, recevoir d'informations d'INTERPRET par voie électronique, veuillez nous renvoyer ce mail avec l'indication „se désinscrire“.

Merci de corriger vos coordonnées si nécessaire et de nous communiquer si vous n'êtes plus la personne de contact pour ce domaine. Le cas échéant, veuillez nous indiquer la personne ou le service à contacter directement.

INTERPRET
Monbijoustrasse 61, 3007 Bern
Tél : 031 351 38 28, Fax : 031 351 38 27
coordination@inter-pret.ch, www.inter-pret.ch